



# Inscription scolaire Rentrée 2018

**Inscription du Lundi 19 mars au vendredi 20 avril 2018 en mairie  
pour les enfants nés en 2015 et les nouveaux Marinois**

Afin de réaliser l'inscription scolaire de votre enfant à Marines, merci de remplir le formulaire et joindre une copie des documents suivants :

- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Pièce d'identité des représentants légaux
- Livret de famille (pages des parents et de la fratrie)
- Justificatifs de garde de l'enfant en cas de séparation ou de divorce
- Carnet de santé de l'enfant, ou document attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires pour son âge
- Certificat de radiation si l'enfant était déjà scolarisé

**Il faudra également présenter l'original de ces documents**

Pour tout renseignement :

Le service des affaires scolaires

Tel : 01-30-39-42-02

Email : [service.population@mairie-marines.org](mailto:service.population@mairie-marines.org)